

AVIS PUBLIC

DEMANDES D'USAGES CONDITIONNELS

Avis public est, par les présentes, donné à toutes les personnes intéressées que, lors de la séance ordinaire du conseil d'arrondissement de Mercier–Hochelaga-Maisonneuve qui se tiendra **le 2 février 2026, à 18 h 30** à la salle du conseil, située au 6854, rue Sherbrooke Est, niveau sous-sol, les membres du conseil statueront sur les demandes d'usages conditionnels suivantes :

- Permettre la réduction du nombre de logements pour l'immeuble situé au 5032, rue La Fontaine afin de transformer un triplex en duplex
- Permettre la réduction de la superficie de deux logements au deuxième étage et d'un logement au troisième étage afin d'aménager une deuxième issue exigée par le Code national du bâtiment (CNB) pour le bâtiment situé aux 3683-3691, rue Sainte-Catherine Est

Lors de cette séance, toute personne intéressée peut se faire entendre par le conseil d'arrondissement relativement à ces demandes.

FAIT À MONTRÉAL, CE 16^E JOUR DE JANVIER 2026.

La secrétaire d'arrondissement substitut,

Olga Sacaliuc